

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 5 avril 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 DJS 43** Subvention (105.600 euros) et avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris.

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2018-2020 signée le 5 juillet 2018 ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention au Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris (CDOSP) ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont adoptés le principe d'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 5 juillet 2018 et ses modalités d'application.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant ci-joint prévoyant l'attribution d'une subvention, visée à l'article 2 et les conditions de ce soutien.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 105.600 euros au titre du fonctionnement annuel est attribuée au Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris (CDOSP), (n°18668/2018\_01041) 32, rue Rottembourg (12e).

Article 4 : La dépense correspondante, d'un montant total de 105.600 euros sera imputée sur la fonction 3, sous-fonction 32, rubriques élémentaires 3261 et 3262, numéros de destination 3260004 et 32600070, compte 933-65748-D du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**